

## Études et analyses

n°32 - juin 2019



## Peu étendues mais d'essences diversifiées de feuillus, les forêts des Hauts-de-France rendent de nombreux services économiques et environnementaux

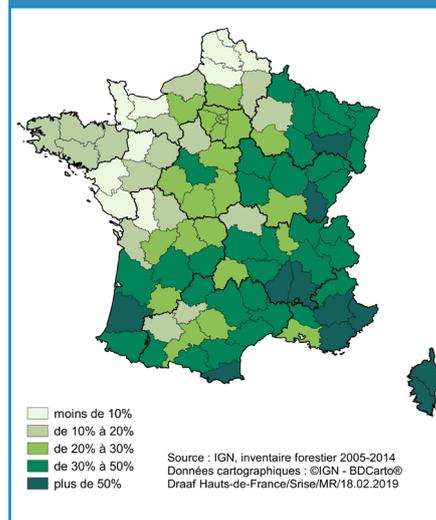
La forêt couvre 13 % de la surface des Hauts-de-France contre 30 % du territoire national. Essentiellement composée d'essences variées de feuillus (chênes, hêtres, frênes, peupliers...), elle est deux fois plus présente dans l'Aisne et l'Oise que dans le reste de la région. Elle rend de multiples services environnementaux et fournit également à la région la matière première de plusieurs branches d'activité : le bois énergie (pour 46 %), le bois d'œuvre (42 %) et le bois d'industrie (12 %). En 10 ans, les volumes de bois d'œuvre récoltés ont diminué d'un tiers et ceux de bois d'industrie des trois quarts. En revanche, la quantité de bois énergie a triplé. En 2017, 161 entreprises ayant leur siège dans la région des Hauts-de-France ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage, moitié moins qu'il y a dix ans.

D'après le dernier inventaire forestier, la forêt couvre, peupleraies incluses, 431 000 hectares en Hauts-de-France, soit 13 % de la surface régionale, contre 30 % en moyenne nationale. La région représente à peine 3 % de la surface boisée française. Avec la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire, les Hauts-de-France font partie des quatre régions les moins boisées de France. Le sud de la région est un peu mieux pourvu : un cinquième de la surface de l'Aisne et de l'Oise est boisée, soit deux fois plus que les trois autres départements.

La surface boisée de la région bénéficie d'une grande variété de formations, essentiellement des feuillus qui constituent plus de 90 % des essences forestières présentes dans la région. Les chênes (chênes pédonculés ou chênes rouvres), frênes, hêtres et peupliers représentent deux tiers des feuillus. Les charmes, merisiers, érables, bouleaux, aulnes et châtaigniers font également partie des essences présentes.

Les forêts privées occupent les trois quarts des surfaces boisées de la région (317 000 ha) comme du territoire national. La forêt publique se répartit entre les forêts domaniales (98 000 ha) gé-

### Taux de boisement des départements



rées par l'Office national des forêts et les autres forêts publiques (17 000 ha), qui sont le plus souvent des forêts communales. Les forêts domaniales de Compiègne dans l'Oise, de Retz et Saint-Gobain dans l'Aisne et de Mormal dans le Nord sont les plus importantes de la région en superficie, chacune occupant entre 9 000 et 15 000 ha.

### Définition de la forêt utilisée par l'IGN :

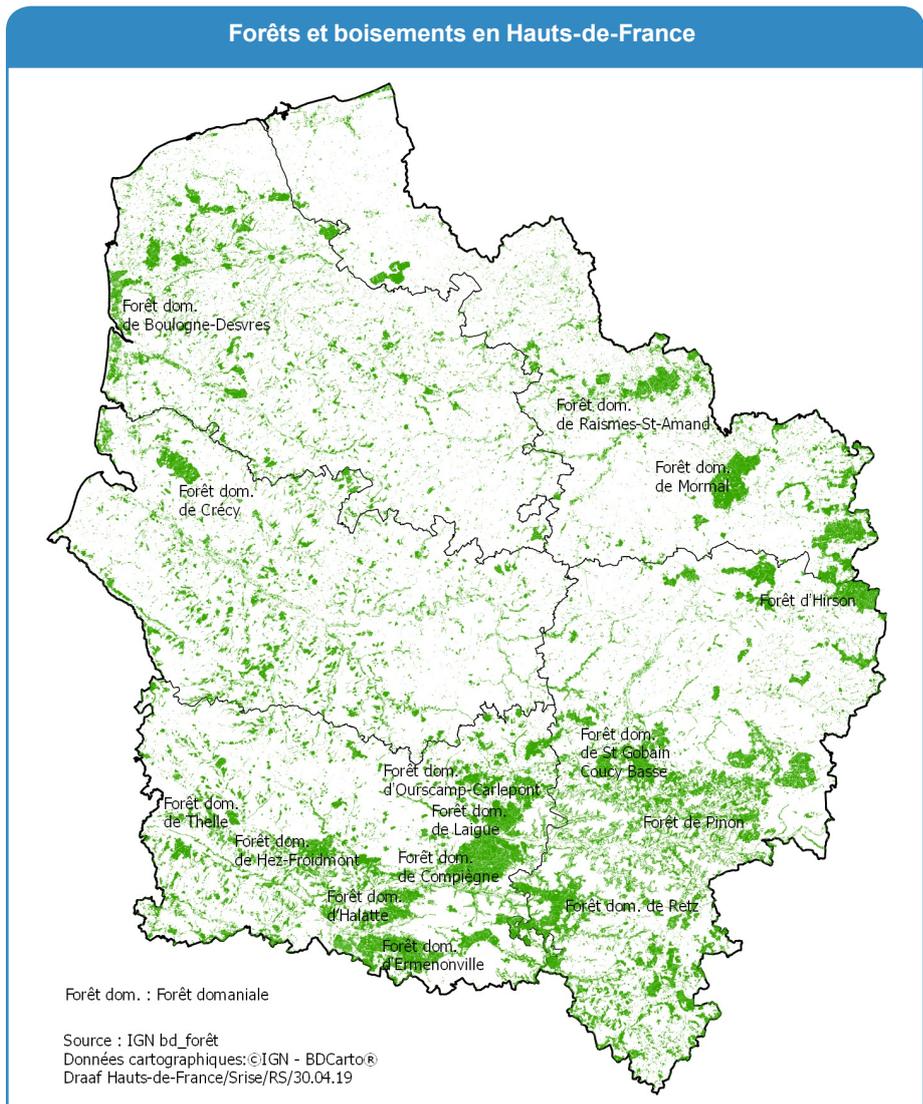
Territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres. Elle n'inclut pas les terrains boisés dont l'utilisation prédominante du sol est agricole ou urbaine.



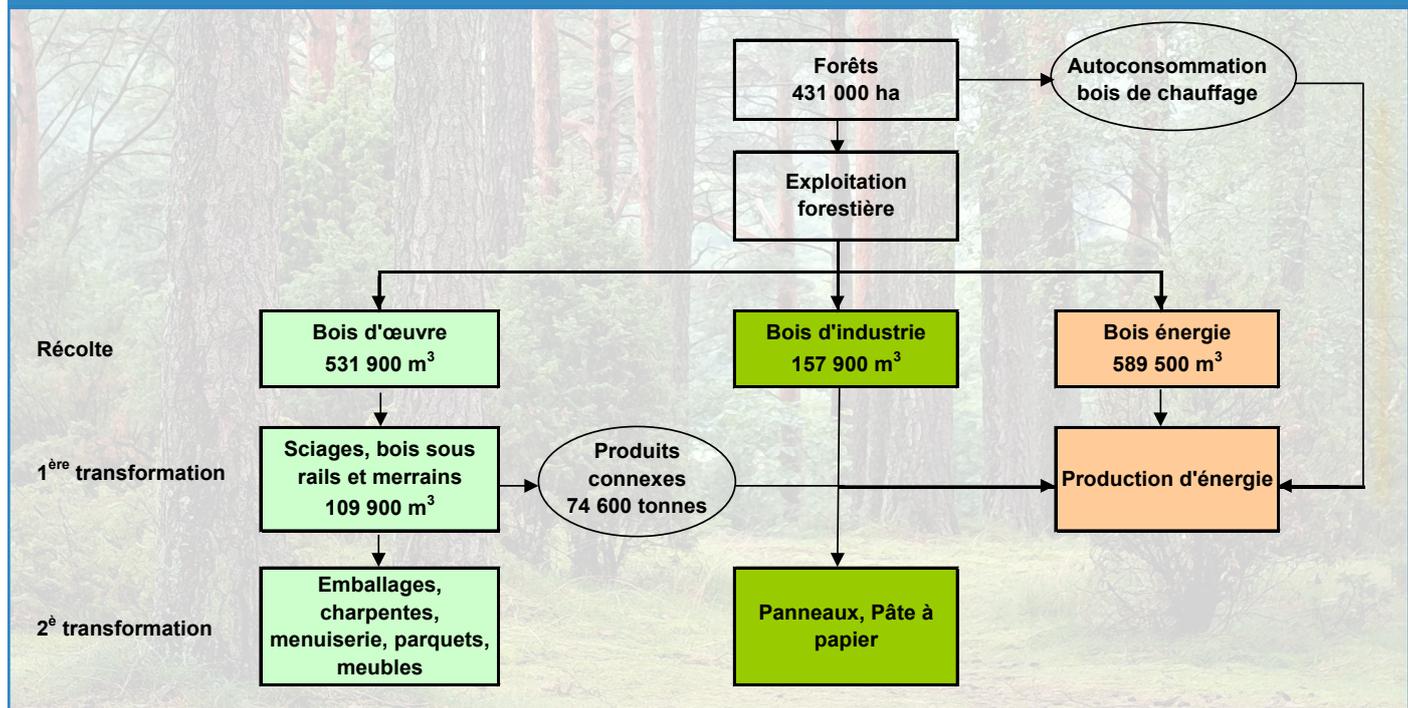
**Les multiples services rendus par la forêt**

La forêt contribue à la lutte contre le changement climatique via la réduction des gaz à effet de serre. Elle participe directement au cycle mondial du carbone en le stockant grâce à la croissance des arbres et en le déstockant par les coupes et la minéralisation du bois mort. Réservoir de biodiversité, elle héberge de nombreuses espèces végétales et animales, dont certaines emblématiques dans notre région, comme le chat sauvage, les chauves-souris ou certains coléoptères remarquables. Elle joue un rôle d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, de prévention de l'érosion des sols.

La forêt fournit également la matière première de plusieurs branches d'activité génératrices d'emplois : le bois d'œuvre, grumes de qualité qui serviront après transformation à la menuiserie, la charpente, la caisserie, la tonnellerie ou l'ameublement ; le bois d'industrie, des rondins ou des déchets de scieries convertis en fibres et particules pour la fabrication de panneaux de contreplaqué ou la production de pâte à papier ; enfin, le bois énergie, qui est de moindre qualité et destiné à la combustion ou à la carbonisation. En 2017, 1,3 million de m<sup>3</sup> de bois rond ont ainsi été récoltés dans la région par les exploitants forestiers (3,3 % de la récolte nationale). Cette récolte a été destinée à 42 % au bois d'œuvre, à 12 % au bois d'industrie et à 46 % au bois énergie (en première transformation).



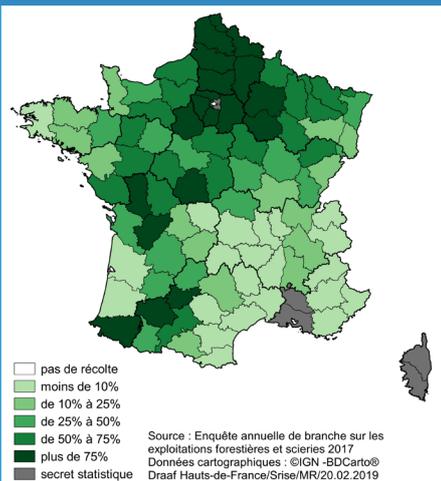
**Les flux de bois en 2017 en Hauts-de-France**



### Le peuplier, première essence récoltée dans la région pour le bois d'œuvre

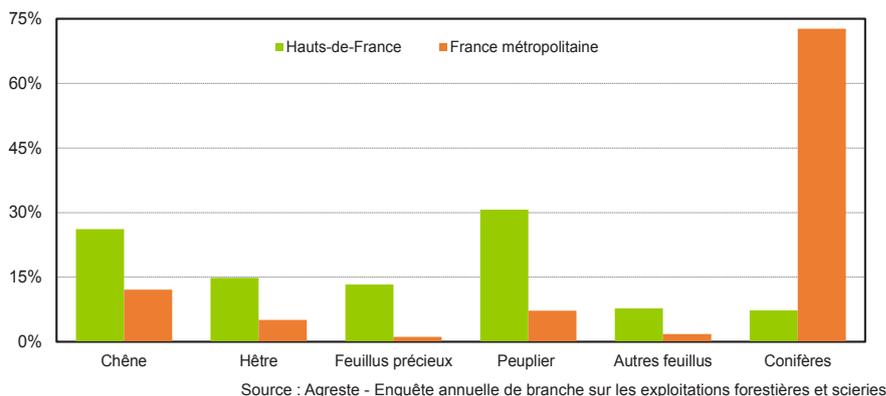
En 2017, le volume de bois d'œuvre récolté dans la région s'élève à 537 500 m<sup>3</sup> de bois rond, soit un tiers de moins qu'il y a dix ans. La région participe pour 3 % à la récolte nationale de grumes. Quatre régions concourent aux trois quarts de la récolte nationale : Nouvelle-Aquitaine (27 %), Auvergne-Rhône-Alpes (19 %), Grand Est et Bourgogne Franche-Comté (15 %). Les essences les plus récoltées dans la région pour le bois d'œuvre sont le peuplier (32 %), le chêne (25 %), le hêtre et les feuillus précieux (14 % chacun). Les conifères ne représentent que 7 % du volume. Ce sont les grumes de conifères, principalement de sapins, épicéas, douglas et pins maritimes, qui, à l'inverse, prédominent à 73 % sur l'ensemble du territoire français.

Part de grumes de feuillus dans la récolte 2017 de bois d'œuvre

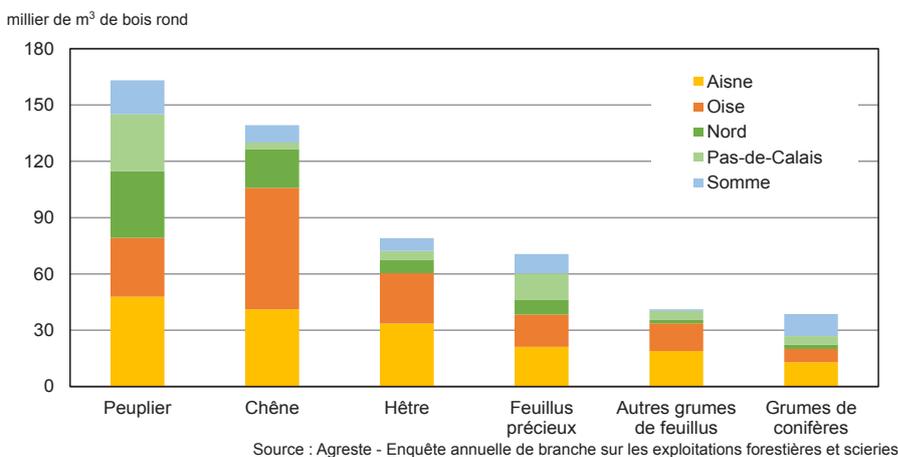


La récolte en bois d'œuvre de peuplier s'élève dans la région à 163 000 m<sup>3</sup> de bois rond. Avec 12 % de la récolte nationale, les Hauts-de-France occupent le deuxième rang des régions, toutefois loin derrière la Nouvelle-Aquitaine. Cette essence constitue près de la moitié des grumes récoltées dans le Nord et le Pas-de-Calais. Elle est également bien présente dans l'Aisne et l'Oise. Les grumes de chêne (139 000 m<sup>3</sup> de bois rond) et de hêtre (79 000 m<sup>3</sup> de bois rond) sont pourvoyeuses respectivement de 6 et de 8 % de la production nationale. Elles sont issues pour les trois quarts des départements de l'Aisne et de l'Oise. Quant aux feuillus précieux (71 000 m<sup>3</sup> de bois rond), un tiers de leur récolte nationale provient de la région, ce qui place celle-ci au deuxième rang derrière Grand Est. Cette récolte a augmenté ces dernières années en raison notamment de l'exploitation de frênes atteints de chalarose, maladie causée par un champignon microscopique.

La récolte de bois d'œuvre par essence en 2017



Récolte de bois d'œuvre selon l'essence et le département de récolte en 2017

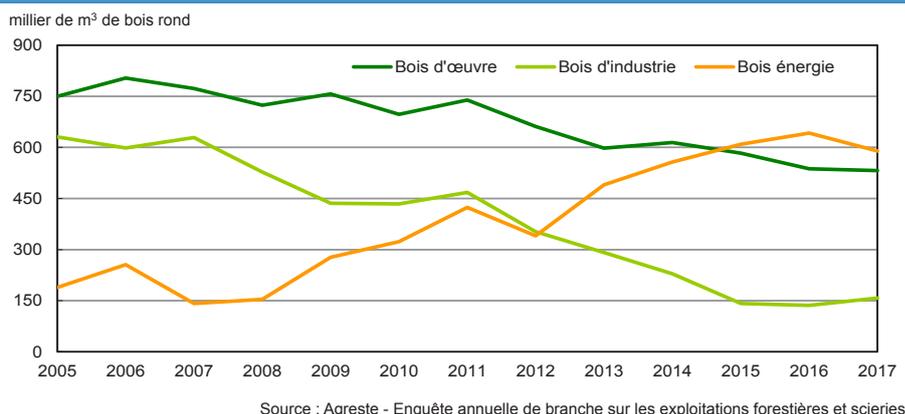


### Le volume de bois collecté pour le bois énergie est passé devant celui destiné au bois d'œuvre

Le volume récolté dans la région en bois d'industrie s'élève en 2017, à 158 000 m<sup>3</sup> de bois rond, soit le quart de ce qu'il représentait il y a dix ans. Il provient pour les deux tiers du département de l'Aisne. Ce bois est essentiellement employé dans l'industrie des pâtes à papier et des panneaux de particules.

En 2017, 589 500 m<sup>3</sup> de bois rond ont été récoltés à destination du bois énergie. Cette quantité a quadruplé en dix ans, elle dépasse depuis 2016 le volume des grumes affectées au bois d'œuvre. Ce bois est constitué essentiellement de rondins ou bûches de moins de 2 mètres (60 %) et de plaquettes forestières (28 %). Il approvisionne les grandes installations de cogénération et les chaufferies situées en Hauts-de-France et dans les régions voisines.

La récolte de bois selon l'usage en Hauts-de-France depuis 2005

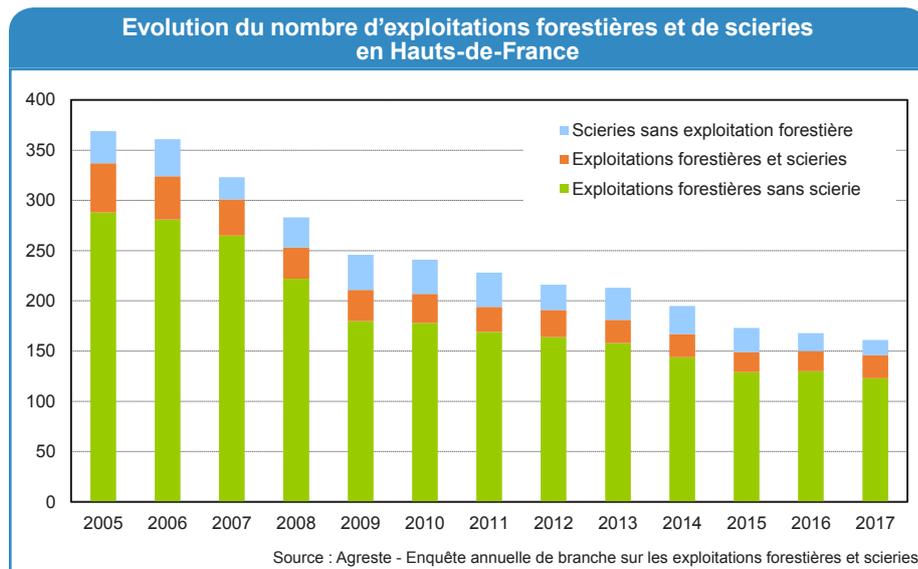


## La disparition de la moitié des exploitations forestières ou scieries en 10 ans

En 2017, 161 entreprises ayant leur siège dans la région Hauts-de-France ont une activité d'exploitation forestière et/ou de scierie. Trente-huit d'entre elles exercent une activité de sciage. Le nombre d'entreprises forestières et/ou scieries a été divisé par deux dans la région en dix ans.

Le volume de bois scié par les entreprises implantées en Hauts-de-France approche en 2017 les 110 milliers de m<sup>3</sup>, en baisse de 7 % par rapport à 2016. Le niveau national enregistre une hausse de 4 %. Les arbres sciés dans la région sont essentiellement des feuillus tempérés (peupliers, hêtres, chênes, etc.).

La production d'un m<sup>3</sup> de sciage mobilise près de 2 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre et génère la coproduction d'environ un m<sup>3</sup> d'écorces, de sciures, de copeaux et de chutes di-



verses de bois. En 2017, les scieries des Hauts-de-France ont produit 74 600 tonnes de ces produits connexes, dont 20 800 destinées à la trituration.

### Sources

L'enquête de branche exploitation forestière est réalisée auprès d'entreprises et de propriétaires forestiers qui vendent leurs bois abattus (code activité NAF 02.20Z). Elle vise à connaître le volume récolté et vendu dans l'année (hors autoconsommation).

L'enquête de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois est réalisée auprès des producteurs de sciage, merrains, bois sous rails, lames de bois pour parquets, terrasses, lambris et bardages, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés (code NAF 16.10A et une partie des codes NAF 16.10B, 16.22Z et 16.24Z). Elle vise à déterminer le volume de sciages produits en France et la quantité de produits connexes générés par ces activités.

Le champ de ces deux enquêtes est la France métropolitaine.



Anne Evrard

DRAAF - Srise

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



■ Directeur Régional : Luc MAURER  
 ■ Directeur de publication : Grégory BOINEL  
 ■ Composition : Monique LECUT

■ Cartographie : Rémi SANTER, Maxime ROUSSEL  
 ■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2019  
 ■ ISSN : 2609 - 5505